



Compte rendu de l'actualité du Collectif et de la visio-conférence du mardi 23 mai 2023

28 personnes présentes.

Présentation des nouveaux participants.

- **Catherine** : des Coquelicots de Lavaur (Tarn). Ce Collectif s'est monté en association en 2022 pour faire des analyses à proximité des vergers. Voisine de Bernard qui est du Tarn et Garonne
- **Aurore**, riveraine des Côtes d'Armor en conflit avec son voisin épandeur, a arrêté l'apiculture récemment (forte mortalité des reines).
- **Loane** : élève en terminale ; pour son grand oral au bac, elle a décidé de se questionner sur les cancers chez les agriculteurs dû aux pesticides car elle a elle-même perdu des personnes de sa famille à cause du cancer. "Doit-on arrêter les pesticides pour préserver les agriculteurs des cancers ?".
- **Jean-Pierre**, de St Brieuc qui a participé à l'AG ; souhaite s'informer dans ce contexte « pas très gai ».

1- Vie du Collectif

Assemblée Générale 1 avril 2023

À CAMPEL, 130 personnes ont participé à notre AG dont une cinquantaine de victimes des pesticides ou leurs proches. Au total, **46 % des 456 adhérents** du Collectif étaient présents ou représentés.

Tous les rapports ont été votés à l'unanimité. L'élection des membres du groupe de coordination a donné lieu à la réélection des membres sortants et à l'élection de Monique SAVATIER (49) ont été élus, et de Daniel BODENES (29) comme stagiaire.

Le matin, trois groupes de travail ont réfléchi sur le déni de la dangerosité des pesticides, la protection des riverains vis-à-vis des traitements, les leviers de la reconnaissance. L'après-midi des sociologues sont venus présenter leurs travaux (François DEDIEU, Giovanni PRETE et Bastien SOUTGIS) ; ils avaient participé également aux échanges du matin.



Quelles suites à cette AG ? Le groupe de coordination s'est déjà réuni à trois reprises et a travaillé sur la manière de mieux partager les responsabilités, et de renforcer l'échelon départemental dans notre organisation.

Deux groupes de travail ont été créés : le premier sur le soutien aux riverains avec pour animateur Monique et Patrick SAVATIER, le second composé de Aurore PONT et Henri BUSNEL va s'intéresser aux **coûts cachés des pesticides** et prépare des sujets de recherche à confier à la rentrée prochaine à des étudiants ou à des chercheurs.

Au cours des prochains mois, nous souhaiterions trouver une personne susceptible de suivre la gestion du Collectif, elle pourrait intégrer le groupe de coordination en tant que stagiaire.

Réactions

Jean-Pierre qui a participé au groupe sur le déni. Certaines interventions de l'après-midi étaient un peu planantes, laissant entendre qu'on ne pouvait échapper aux problèmes.

Bernard et Annick ont fait part aux sociologues de certaines informations de terrain.

Renouvellement des adhésions pour 2023

Nous sommes maintenant 456 adhérents. Plus nous sommes nombreux, plus nous sommes crédibles.

Vous pouvez adhérer ou ré-adhérer (10 €) :

- En allant sur le site du Collectif et en réglant par carte bancaire : <https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/adhesion/>
- En envoyant un chèque à : La Primelais – 35830 – Betton

2-Soutien aux victimes des pesticides

Rencontres dans le Finistère et le Maine et Loire

25 – 26 avril : dans le but d'établir des liens entre nous et de former d'autres personnes à l'accompagnement dans chaque département, Daniel et Michel sont allés rencontrer 7 personnes victimes des pesticides dans le Nord Finistère.

25 – 26 mai : de même dans le Maine et Loire, Denis et Michel ont rencontré 11 personnes.

Reconnaissance en maladie professionnelle

9 personnes ont été reconnues en maladie professionnelle depuis le début de l'année avec notre soutien :

| | Nombre | Département |
|----------------|--------|-------------|
| Parkinson | 2 | 49 et 35 |
| Glioblastome | 1 | 56 |
| Alzheimer | 1 | 53 |
| Leucémie (LAM) | 1 | 35 |
| Prostate | 3 | 49 et 29 |
| GIST | 1 | 85 |

De nombreuses demandes sont en cours ainsi que des contestations auprès de la MSA et des pôles sociaux des tribunaux judiciaires, concernant des refus de reconnaissance ou de date de consolidation trop récente ou de taux d'IPP trop faible.

Décès de A. EVANNO (56) et D. PANETIER (35)

- **Ange EVANNO** est décédé à l'âge de 67 ans le 16 avril à l'Ephad de LANGUIDIC (56). Paysan, Il souffrait depuis 2010 de la maladie de parkinson et il a été une des premières personnes que nous avons accompagnée au début du Collectif. Pour ceux d'entre nous qui ont connu Ange (il a participé à plusieurs de nos réunions et témoigné au cours d'un débat à St Nolff), son regard malicieux restera présent dans nos mémoires.



- **Denis PANETIER** est décédé le 8 mai à l'âge de 58 ans. Il habitait BOISTRUDAN auprès de Janzé (35). Souffrant d'un myélome, il a été reconnu en maladie professionnelle en mai 2020. Denis et Isabelle sont venus témoigner au cours de nos réunions à Betton. Denis qui a beaucoup souffert dans sa vie professionnelle, était une personne très douce et attachante. En mars 2022, FR3 avait réalisé un reportage sur Denis. <https://www.youtube.com/watch?v=GKoHLJTmN4c>

Audition du Collectif concernant l'évaluation du FIVP

Le **3 mai**, le rapporteur de la commission des Affaires sociales de l'Assemblée Nationale a audité pendant 2 heures, notre Collectif, ainsi que la FNATH et Phyto-Victimes.

Objectif : évaluer les 3 premières années d'activité du Fonds d'Indemnisation des Victimes des Pesticides (FIVP).

Nous avons évoqué tous les sujets qui nous tiennent à cœur (consolidation, prise en compte des riverains, égalité de traitement entre cotisants MSA et CPAM, information / formation des médecins, courriers administratifs, accueil du conjoint lors de rendez-vous...)

Question écrite au gouvernement

Le **23 mai**, à notre demande, **Mathilde HIGNET**, députée NUPES – LFI d'Ille et Vilaine, a adressé une question écrite au Ministre de l'Agriculture sur les modalités d'indemnisation des victimes de pesticides, en particulier concernant la fixation de la date de consolidation. Elle est consultable au lien suivant : [Question n°8124 - Assemblée nationale \(assemblee-nationale.fr\)](https://www.assemblee-nationale.fr/les-questions-et-reponses/2022/05/question-n-8124).

Les réponses aux questions écrites peuvent parfois prendre 3 à 4 mois.

Actions conduites dans le Tarn et Tarn et Garonne

Bernard GUIGNES est ancien arboriculteur conventionnel dans le Tarn pendant 28 ans et a développé un cancer de la prostate. Il a remis en cause ses anciennes pratiques. Il a réalisé plusieurs interventions au cours de ciné-débats pour Secrets toxiques, mais il regrette d'y avoir peu rencontré d'agriculteurs conventionnels.

Le ciné-débat à MONTAUBAN (82) a rassemblé 90 personnes et celui à MOISSAC (82), 110 personnes.

Déplacement à l'Assemblée Nationale

Le 11 mai, à l'invitation de 2 députées, Aurélie TROUVE et Mathilde HIGNET, Christian JOUAULT et Annick LE MENTEC sont allés porter la parole des victimes des pesticides, en réaction à un projet de résolution de la droite concernant la surtransposition des normes européennes sur les pesticides.

On y est allés sans illusion. Le seul moment fort, c'était l'intervention de Mathilde HIGNET qui a parlé des victimes.

La résolution a été votée y compris par quelques députés PS (toujours dans la vision très productiviste). Les votes en plénière de la NUPES n'ont atteint que 21 voix, ce qui est scandaleux.

- Intervention de M. HIGNET au nom des victimes des pesticides : <https://www.youtube.com/watch?v=OG-ytiD-2e8>
- Témoignage de Christian et Annick : <https://www.youtube.com/watch?v=RMAY6vxpIM>



Déplacement à BRUXELLES

Le 25 mai, à l'invitation du groupe des Verts Européens, **Christian JOUAULT** a témoigné en tant que victimes des pesticides, dans une conférence au Parlement européen « Pesticides et Santé au travail ». Y participaient également **Alain Garrigou**, professeur et chercheur en ergonomie à l'Université de Bordeaux ainsi que **Stéphane Horel**, journaliste pour Le Monde.

TRISKALIA

Suite à leur intoxication par des pesticides interdits à PLOUISY (22), L. GUILLOU et S. ROUXEL ont déposé en 2010 plainte contre X. Le juge de SAINT BRIEUC vient de décider d'un non-lieu !

Le 15 mai, Solidaires et le Collectif avons tenu une conférence de presse dans laquelle nous avons annoncé que Me LAFFORGUE allait contester cette décision.

<https://www.letelegramme.fr/bretagne/intoxiques-aux-pesticides-apres-le-non-lieu-pour-nutrea-triskalia-reste-l-espoir-d-un-rapport-europeen-15-05-2023-13338398.php>

En parallèle, dans un rapport qu'elle vient d'adresser à la Commission des pétitions du Parlement européen, la Direction Générale de la Santé et de la sécurité alimentaire de la Commission européenne accable la coopérative TRISKALIA en pointant un grand nombre de défaillances des autorités françaises dans l'application des directives européennes relatives à la protection des salariés exposés aux pesticides. Nous allons nous mobiliser pour empêcher que le dossier ne finisse par être fermé et faire condamner l'état français.



Actions en justice en juin

Nous ferons appel à votre soutien :

| | | | |
|------------|-------|-------------------------------|--|
| 20-juin-23 | 10h30 | Tribunal Judiciaire de RENNES | contestation du refus de reconnaissance en maladie professionnelle de Renée BERTIN, infirmière |
| 23-juin-23 | 9h | Tribunal Judiciaire de RENNES | contestation du refus de reconnaissance en maladie professionnelle de Jacques GRUDET, paysan |
| 28-juin-23 | 14h | Cour d'Appel de RENNES | Contestation du refus de la faute inexcusable de l'employeur pour : - Jean Claude CHEVREL (AGRIAL) - Claude LE GUYADER (TRISKALIA) |

3-Protection des riverains

Mise en place d'un groupe de travail

Suite à l'atelier lors de l'AG sur les riverains, un groupe de 8 personnes de 3 départements va se constituer. Des constats communs ont été faits sur le manque de protection des riverains, et sur leur isolement face aux lobbys et sur la difficulté à s'affronter des gens proches (voisins ou parents...). Nous souhaitons nous adresser aux élus ou aux groupes qui s'interrogent sur les pesticides, pour avancer sur la question des chartes. Une visio réunissant le groupe va être organisée prochainement.

Aurore a réussi à être reçue par les élus locaux après 3 mois. Ils ont botté en touche sur tous les points abordés. Elle penche sur une action au niveau communal ou intercommunal. Il est difficile d'agir sur la responsabilité des élus locaux, mais ils peuvent difficilement se moquer des réactions de leurs électeurs.

Dans les conseils municipaux ruraux, les conseillers doivent défendre l'intérêt général. Il serait intéressant de rencontrer l'OFB qui a une compétence sur les dégâts liés aux pesticides, et qui a besoin de rencontrer des gens du terrain. Du fait que l'épandage est souvent sous-traité à des entreprises de travaux agricoles, les règlementations sont d'autant plus difficilement appliquées. Il pourrait être envisageable d'attaquer l'agrément attribué aux entreprises de travaux agricoles.

A FORS (79), afin d'éloigner les épandages de l'école, la mairie verse une subvention à l'association de parents d'élèves que celle-ci reverse à l'agriculteur pour que celui-ci ne traite pas à proximité !!!!

https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/metiers/agriculture/video-pesticides-quand-des-maires-payent-dissuader-les-agriculteurs_5826557.html

Metam sodium à Angers : 76 victimes devant la justice

Le **22 mai**, suite à l'intoxication de 76 riverains en novembre 2018 par du metam sodium appliqué sur des champs de mâche, le tribunal correctionnel d'ANGERS a condamné 3 prévenus :

- 2 dirigeants de Primaloire à une amende de 50 000 €,
- 1 salarié à 10 000 €, dont 8000 € en sursis.

Notre Collectif s'est porté partie civile au dernier moment aux côtés de Générations Futures.

Nous avons été choqués que ce soit le salarié (salaire mensuel : 1600 €) qui soit condamné personnellement et non les dirigeants de l'entreprise, vrais responsables de l'intoxication.

<https://www.generations-futures.fr/actualites/victoire-metam-sodium/>

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/pays-de-la-loire/maine-et-loire/intoxications-au-metam-sodium-une-entreprise-nantaise-jugee-au-tribunal-d-angers-2778326.html>

Rencontre de l'association REACT INTERNATIONAL

Nous sommes en contact avec cette association :

<https://www.reactransnational.org/construire-des-ecosyndicats>

Depuis plus de 10 ans, elle accompagne les riverains des plantations industrielles de palmiers à huile, d'hévéas et plus récemment de canne à sucre, qui appartiennent à des groupes français, dans plusieurs pays d'Afrique, qui s'organisent pour défendre leurs droits contre les accaparements de terre, la pollution des rivières, la disparition de la faune et de la flore, l'utilisation excessive de pesticides, etc.

Elle appuie l'organisation collective, la structuration, et surtout la mise en lien à l'échelle internationale et l'appui aux campagnes citoyennes pour combattre ensemble contre ces géants agro-industriels. L'idée est de construire un pouvoir citoyen pour faire bouger les autorités publiques, et faire évoluer la réglementation.

Depuis 2 ans, ReAct Transnational et l'Alliance Citoyenne appuient la construction de syndicats de riverains de l'agro-industrie extensive, toxique, productiviste, en France, dans le même but.

4- Autres points

Différentes interventions du Collectif

- **11 mai à MONTAUBAN DE BRETAGNE (35)** : suite à la projection du film GOLIATH, Armel (atteint d'un lymphome) et Michel ont animé un débat avec 2 classes de Première et Terminale.
- **20 mai à LORIENT** : marche contre Bayer – Monsanto
A l'appel du Comité, 600 personnes ont défilé à Lorient. Christian (atteint d'un cancer de la prostate) a témoigné en tant que victime des pesticides.
<https://www.letelegramme.fr/morbihan/lorient/pres-de-200-personnes-a-la-marche-contre-bayer-monsanto-20-05-2023-13341491.php>
- **26 mai à VANNES** : Colloque SECRETS TOXIQUES : <https://pig.log.bzh/tag/francoise-guillou/>
Françoise GUILLOU a présenté l'action du Collectif en soutien aux paysans victimes des pesticides.

Création d'un Institut Citoyen de Recherche et de Prévention en Santé Environnementale

Sous l'impulsion de l'association « **stop aux cancers de nos enfants** » (SCE) et de Marie THIBault (STE PAZANNE – 44), vient d'être créé cet Institut qui sera implanté à MACHECOUL (44).

<https://reporterre.net/En-Loire-Atlantique-parents-et-scientifiques-enquettent-sur-les-cancers-des-enfants>

https://actu.fr/pays-de-la-loire/machecoul-saint-meme_44087/cancers-pediatriques-linstitut-citoyen-de-recherche-et-de-prevention-est-cree-en-loire-atlantique_59272653.html

Notre Collectif est solidaire de cette démarche et va le soutenir financièrement à la mesure de ses moyens.

Point sur les reculs gouvernementaux

Chaque jour apporte son lot de nouvelles et décisions gouvernementales abracadabrantes, à l'opposé de ce qu'il faudrait faire pour s'opposer aux catastrophes sanitaires et environnementales en cours :

Pulvérisation par drones,

Remise en cause de l'ANSES et reprise par le gouvernement de la décision d'autoriser ou interdire des molécules, Volonté de raccourcir les délais d'homologation et d'augmenter le nombre de molécules utilisées en France (voir dossier de Générations Futures sur la soi-disant surtransposition),

Mesures favorisant la maîtrise des charges sociales en agriculture, l'amortissement plus rapide etc...,

Sanctuarisation des mégabassines dans ce contexte de manque d'eau,

Etc...

La souveraineté alimentaire est le droit des peuples à décider de leur alimentation. La FNSEA détourne le sens de ce mot pour accélérer le processus de libéralisation des échanges, rendre l'agriculture plus productive, prendre des parts de marché, favoriser l'investissement etc... C'est le vent libéral et productiviste qui s'accélère.

Comment lutter face à cela ?

Utiliser le levier juridique ; cf la victoire de Générations Futures qui vient de faire interdire 2 molécules à base de glyphosate : <https://www.generations-futures.fr/actualites/victoire-glyphosate-retrait-amm/>

Unir nos forces avec les autres organisations

Benoît nous présente le cas de leur GFA familial ; la famille souhaite installer l'une d'entre eux en agriculture bio sur leurs terres, Mais ils ne réussissent pas à obtenir l'autorisation d'exploiter qui est accordée à un conventionnel.

5- Evènements à venir

| | | | |
|------------|-------|--|------------------|
| 09-juin-23 | | Participation aux journées de l'association H.Pezerat https://www.asso-henri-pezerat.org/ | NANTES |
| 10-juin-23 | 11h | Journée de mobilisation contre BRIDOR Rendez-vous à 11h devant la mairie. | LIFFRE |
| 20-juin-23 | 10h30 | Tribunal judiciaire pour Renée BERTIN (infirmière) | RENNES |
| 23-juin-23 | 9h | Tribunal judiciaire pour Jacques GRUDET | RENNES |
| 28-juin-23 | 14h | Cour d'appel pour la faute inexcusable de l'employeur pour JC CHEVREL et Claude LE GUYADER | RENNES |
| 11-juil-23 | 14h | Intervention du Collectif au forum national du MAN | ST GREGOIRE (35) |
| 29-sept-23 | 20h30 | Conférence de Christian VELOT : OGM et PESTICIDES en collaboration avec LA BONNE ASSIETTE | RENNES |

6- A regarder ou lire

- Parution du livre de **Nicolas LEGENDRE** : « **Silence dans les champs** »
<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/ille-et-vilaine/rennes/agro-alimentaire-omerta-derives-silence-dans-les-champs-le-livre-enquete-sur-un-systeme-opaque-2746730.html>
- Interview de N. LEGENDRE sur FR3 :
<https://www.france.tv/france-3/bretagne/dimanche-en-politique-bretagne/4938673-agrobusiness.html>
- Parution de **l'atlas des pesticides** :
<https://fr.boell.org/sites/default/files/2023-05/atlas-des-pesticides-2023.pdf>
Article de Ouest-France qui en explique le contenu et l'intérêt
<https://www.ouest-france.fr/environnement/pesticides/ce-que-contient-la-version-francaise-de-l-atlas-des-pesticides-2f10e0a4-f420-11ed-9265-70e26b518ec8>
- Excellent dossier de **Générations Futures** sur la soi-disant « surtransposition » des pesticides en France
<https://www.generations-futures.fr/actualites/fnsea-lobbying-pesticides/>
- Lire le livre : « **le gang de la clé à molette** », dénonciation cinglante du monde industriel, hommage à la nature et hymne à la désobéissance civile, livre subversif à la verve tragi-comique sans égale.

7-Prochaine visio-conférence :

Mercredi 6 septembre

20h

Un lien zoom vous sera envoyé.